



TABLEAU COMPARATIF

Parcours assurance santé^{MD}

GARANTIES		Options		
		Bronze	Argent	Or
ASSURANCE MALADIE				
Frais d'hospitalisation de courte durée	Hôpital	80 % Chambre à deux lits 175 \$ admissible/jour Maximum 90 jours/année civile	100 % Chambre à deux lits 175 \$ admissible/jour Maximum 90 jours/année civile	100 % Chambre à un lit 250 \$ admissible/jour Maximum 90 jours/année civile
Frais d'hospitalisation de longue durée	Établissement de soins de longue durée ou maison de convalescence	100 % Chambre à deux lits 60 \$ admissible/jour Maximum 30 jours pour l'ensemble des établissements / année civile	100 % Chambre à deux lits 75 \$ admissible/jour Maximum 90 jours pour l'ensemble des établissements/année civile	100 % Chambre à deux lits 200 \$ admissible/jour Maximum 120 jours pour l'ensemble des établissements / année civile
Médicaments	Général	Les médicaments admissibles sont ceux ne pouvant être obtenus que sur ordonnance.		
		75 % Substitution générique obligatoire 750 \$ payable/année civile	75 % Substitution générique obligatoire 1 000 \$ payable/année civile	80 % Substitution générique obligatoire 2 000 \$ payable/année civile
	Québec	Médicaments admissibles: ne figurant pas sur la liste de la RAMQ		
	Autres provinces	Moins de 65 ans – médicaments admissibles 65 ans ou plus – médicaments admissibles: ne figurant pas sur le formulaire de la province de résidence		
Vaccins préventifs*		75 % 100 \$ payable/année civile	75 % 100 \$ payable/année civile	80 % 100 \$ payable/année civile
Injections sclérosantes*		75 % 20 \$ admissible/visite Maximum 20 visites/année civile	75 % 20 \$ admissible/visite Maximum 20 visites/année civile	80 % 20 \$ admissible/visite Maximum 20 visites/année civile

*Les injections sclérosantes et les vaccins préventifs sont couverts par la garantie générale médicaments. Les sommes indiquées ici sont donc comprises dans le montant maximal payable par année civile dans la rubrique «Général» plus haut.

GARANTIES	Options		
	Bronze	Argent	Or
ASSURANCE MALADIE (SUITE)			
Soins paramédicaux	Général	80 %	80 %
	Acupuncteur, chiropraticien, diététiste, naturopathe, ostéopathe, podiatre ou podologue	40 \$ admissible / traitement 400 \$ payable / année civile pour l'ensemble des soins	40 \$ admissible / traitement 750 \$ payable / année civile pour l'ensemble des soins
	Techniques d'imagerie utilisées par un chiropraticien, un ostéopathe, un podiatre ou un podologue	Non couvertes	40 \$ payable / année civile pour l'ensemble des soins
	Audiographe, ergothérapeute, orthophoniste	40 \$ admissible / traitement 250 \$ payable / année civile pour l'ensemble des soins	40 \$ admissible / traitement 500 \$ payable / année civile pour l'ensemble des soins
	Massothérapeute, orthothérapeute, kinésithérapeute ou kinothérapeute	Non couvert	Non couvert
	Physiothérapeute, thérapeute en réadaptation physique ou thérapeute du sport	40 \$ admissible / traitement 250 \$ payable / année civile pour l'ensemble des soins	40 \$ admissible / traitement 500 \$ payable / année civile pour l'ensemble des soins
	Infirmier spécialisé en psychothérapie (services en cabinet privé seulement), psychologue, psychothérapeute, travailleur social ou conseiller en orientation	Montant admissible de 40 \$ par traitement, jusqu'à concurrence d'un montant payable de 400 \$ par année civile par personne assurée pour l'ensemble de ces spécialistes.	1 000 \$ payable / année civile pour l'ensemble des soins
Ambulance		80 % 750 \$ payable / année civile	100 % 1 000 \$ payable / année civile
Aide à la mobilité	Fauteuil roulant	80 % 2 000 \$ payable / 60 mois	80 % 2 400 \$ payable / 60 mois
Fournitures orthopédiques	Général	80 %	80 %
	Lit d'hôpital conventionnel	1 500 \$ payable / viager	1 500 \$ payable / viager
	Chaussures orthopédiques	150 \$ payable / année civile	250 \$ payable / année civile
Orthèses et prothèses	Général	80 %	80 %
	Orthèse podiatrice	150 \$ payable / année civile	250 \$ payable / année civile
	Orthèse rigide	750 \$ payable / année civile	1 000 \$ payable / année civile
	Membre artificiel ou œil artificiel	1 000 \$ payable / année civile pour l'ensemble des frais	2 500 \$ payable / année civile pour l'ensemble des frais
	Prothèse mammaire externe	200 \$ payable / 24 mois	200 \$ payable / 24 mois
	Prothèse auditive	300 \$ payable / 60 mois	600 \$ payable / 60 mois
	Prothèse capillaire	300 \$ payable / viager	350 \$ payable / viager

GARANTIES	Options			
	Bronze	Argent	Or	
ASSURANCE MALADIE (SUITE)				
Équipements thérapeutiques	Général	80 %	80 %	
	Glucomètre	200 \$ payable / 60 mois	300 \$ payable / 60 mois	
	Appareil d'assistance respiratoire	750 \$ payable / viager	1 500 \$ payable / viager	
	Neurostimulateur T.E.N.S.	750 \$ payable / viager	1 500 \$ payable / viager	
	Autres équipements thérapeutiques	750 \$ payable / année civile	1 000 \$ payable / année civile	
	Fournitures médicales à usage thérapeutique	200 \$ payable / année civile	200 \$ payable / année civile	
Fournitures médicales	Général	80 %	80 %	
	Bas de contention	250 \$ payable / année civile	500 \$ payable / année civile	
	Couches pour incontinence	Non couvertes	250 \$ payable / année civile	
Services diagnostiques	Techniques d'imagerie et analyse de laboratoire	80 % 400 \$ payable / année civile pour l'ensemble des frais	80 % 500 \$ payable / année civile pour l'ensemble des frais	
Soins à la suite d'un accident	Général	80 %	80 %	
	Chirurgie dentaire (accident aux dents saines)	2 500 \$ payable / accident	5 000 \$ payable / accident	
	Chirurgie esthétique	Non couverte	5 000 \$ payable / accident	
Cures de désintoxication		Non couvertes	90 % 80 \$ payable / jour 2 500 \$ payable / viager	
Soins de la vue	Examen de la vue, lunettes et lentilles cornéennes	Non couverts	100 % Enfant (moins de 18 ans) : 200 \$ payable / 12 mois consécutifs pour l'ensemble des frais Adulte : 200 \$ payable / 24 mois consécutifs pour l'ensemble des frais	
Soins infirmiers à domicile		80 % 150 \$ admissible / jour 3 000 \$ payable / année civile	80 % 200 \$ admissible / jour 4 000 \$ payable / année civile	90 % 225 \$ admissible / jour 5 000 \$ payable / année civile
Soins à domicile	Aide à domicile	Non couverte	Non couverte	90 % 60 \$ admissible / jour 30 jours / convalescence Maximum 2 périodes de convalescence / année civile
	Frais de déplacement	Non couverts	Non couverts	90 % 30 \$ admissible / déplacement Maximum 350 \$ par convalescence
	Frais de garde	Non couverts	Non couverts	90 % 25 \$ admissible / jour

GARANTIES	Options		
	Bronze	Argent	Or

ASSURANCE MALADIE (SUITE)

Assurance voyage	Condition	État de santé stable 6 mois précédent la date de début du voyage	État de santé stable 6 mois précédent la date de début du voyage	État de santé stable 3 mois précédent la date de début du voyage
	Durée de la couverture	60 premiers jours d'un séjour	90 premiers jours d'un séjour	180 premiers jours d'un séjour (réduit à 90 jours après 70 ans)
	Maximum	100 % 1 million de dollars payable / viager	100 % 1 million de dollars payable / viager	100 % 5 millions de dollars payable / viager
Assurance annulation de voyage	Général	100 %	100 %	100 %
	Avant le départ	5 000 \$ payable / voyage	5 000 \$ payable / voyage	5 000 \$ payable / voyage
	Départ retardé ou correspondance manquée	5 000 \$ payable / voyage	5 000 \$ payable / voyage	5 000 \$ payable / voyage
	Retour anticipé ou retardé	10 000 \$ payable / voyage	10 000 \$ payable / voyage	10 000 \$ payable / voyage
	Défaillance d'un fournisseur de services de voyage	2 500 \$ payable / voyage	2 500 \$ payable / voyage	2 500 \$ payable / voyage

ASSURANCE FRAIS DENTAIRES

Général		Non couverts	Non couverts	GARANTIE FACULTATIVE Franchise: 50 \$ / famille / année civile 1 ^{re} année civile: 500 \$ payable pour l'ensemble des soins Années civiles subséquentes: 1 000 \$ payable pour l'ensemble des soins
Soins de prévention	Examens, radiographies, tests et examens de laboratoire, service de prévention	Non couverts	Non couverts	80 %
Soins de base	Restauration, endodontie, parodontie, entretien de prothèses amovibles, chirurgie buccale	Non couverts	Non couverts	75 %
Soins de restauration majeure	Prothèses amovibles, prothèses fixes (ponts), autres restaurations simples	Non couverts	Non couverts	50 %

Veuillez noter que des exclusions, des limitations et des restrictions peuvent s'appliquer dans certains cas.

NOTE: Tous les maximums sont par personne assurée.